



Compte rendu décisionnel de la Commission Féminine du 31 Mai 2007

Définition des rôles et missions de cette Commission :

- être en appui au Président de la FDSEA sur des questions spécifiques avec un éclairage de femme,
- porter des dossiers, des projets qui auront été définis par la commission.

Il est évident que pour participer à cette commission **il faut être adhérent de la FDSEA.**

Premier travail à réaliser :

Jean-Marie ROGER propose que l'on classe les magasins (GMS) du département. L'agriculture se fait souvent juger, pourquoi nous même ne jugerions-nous pas les grandes surfaces ou magasins du département. Pour ce faire la commission va travailler sur une grille de critères qui permettra de faire un classement objectif. Ce classement sera disponible tous les mois sur le site internet de la FDSEA 66.

Site internet :

Une rubrique sera réservée à la commission Agricultrice elle s'intitulera *parole de femme*.

Cette rubrique sera alimentée par les écrits des membres de la commission, les coups de gueule, les remarques, les idées...

Discussion sur des thèmes qui pourraient être Pérenne :

- image que l'on donne, image de l'agriculture,
- l'agriculture dans le paysage, dans l'environnement...

Dès que le site sera opérationnel, le mois prochain il sera fait une présentation au groupe.

Formation :

1. Ghislaine BASCOU propose d'organiser une formation d'une journée sur le thème « parler en public », cette formation serait ouverte à tous et toutes mais permettrait aux nouveaux présidents des commissions de la FDSEA d'être plus à l'aise en réunion.
2. Invitation à la réunion co-organisée par le CFA et la Chambre d'Agriculture sur le projet « ACTRices ».